

ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 02 DECEMBRE 1999

Objet:

L'an mil neuf cent quatre vingt cix neuf et le deux décembre à scize houres

Election du Bureau du Syndicat

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu

habituel de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Jean THAON

9912/01

Présents ou représentés :

MM THAON, ALUNNI, BALARELLO, BALDINI, BARBIER, BONNET, DUHALDE, FRANCO, FRERE, GINESY, LORENZI, MARY, MASCARELLI,

MORANI, OLLIE, REGHEZZA, SENECA, VICTOR, et Mmes

BELLON, COHEN, FORESTIER, SOMARIA.

A la suite de la démission de M. GINESY à la présidence du Syndicat Mixte, le Comité Syndical a élu le Bureau qui se compose comme suit:

Président

Jean THAON : M.

22 votants : 21 voix, 1 abstention

1er Vice-Président : M. Charles GINESY 2^{ème} Vice-Président : M. Georges BARBIER 3 Me Vice-Président : M. Pierre-Guy MORANI

4 eme Vice-Président : M. Gilbert MARY

Secrétaire

: Mlle Pierrette BELLON

Membres délégués

: M. José BALARELLO René REGHEZZA Μ. Mme Dominique COHEN

Jean-Pierre MASCARELLI

Paul OLLIE Μ.

A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président, Jean THAON Conseille# Général